

Tableau synoptique - Les stocks

Éléments de comparaison	NCT 04	IAS 02
Tableau synoptique - Les stocks		
Définition	Les stocks sont des éléments d'actifs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Détenues pour être vendus dans le cours normal de l'activité ; ▪ En cours de production pour une telle vente ou, ▪ Sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées dans le processus de production ou de prestation de services. 	Comparable
Les formules d'évaluation des stocks - Enumération	La NCT 04 distingue 6 formules : <ol style="list-style-type: none"> 1. Formule de coût réel ou individuel. 2. Formule du CMP. 3. Formule du FIFO ou PEPS. 4. Trois formules de secours : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La VRN diminuée de la marge bénéficiaire. ▪ Le coût standard. ▪ Coût d'acquisition ou de production de biens similaires. 	L'IAS 02 distingue 6 formules : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formule du coût individuel. ▪ Formule du CMP. ▪ Formule du FIFO. ▪ Formule du LIFO. ▪ Formule de la VRN diminuée de la marge brute ▪ Le coût standard.
Formule de coût réel ou individuel	Cette formule est utilisée pour des éléments de stocks identifiables, ainsi que les produits fabriqués et services affectés à des projets spécifiques.	Comparable
Formule de coût moyen pondéré	Elle consiste à faire la moyenne pondérée du coût des éléments existants en début de période et du coût des éléments achetés ou produits au cours de la période. Cette moyenne peut être calculée périodiquement ou lors de la réception de chaque nouvelle livraison.	Comparable
Formule du FIFO ou PEPS	Elle consiste à affecter aux éléments de stocks vendus ou consommés le coût des plus anciens éléments en stock. Le coût des stocks à la clôture sera celui des plus récents articles achetés ou produits.	Comparable
Formule du LIFO (dernier entré première sortie)	Non prévue par la NCT 04	Cette formule suppose que les éléments du stock qui ont été acquis ou fabriqués les derniers sont vendus les premiers. Le coût des stocks à la clôture sera celui des derniers achetés ou premiers vendus.
Les formules de secours	Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer leur coût, les stocks sont évalués : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au coût d'acquisition ou de production de biens équivalents. ▪ A la VRN réduite de la marge bénéficiaire pour les activités commerciales. ▪ Au coût standard dans la mesure où le coût global standard ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks. 	Comparable à la NCT à l'exception de la première formule qui n'est pas prévue par l'IAS 02.
Evaluation (mesure) des stocks - principe	Coût historique ou la valeur de la réalisation nette si elle est inférieure.	Au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette.
Les stocks d'approvisionnement	Principe Sont évalués au coût historique qui correspond au coût d'acquisition, ainsi que les frais nécessaires pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.	Principe Comparable

Les stocks de produits	<p>Eléments du coût d'acquisition</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douanes et taxes non récupérable ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés. ▪ Les rabais, remises et ristournes sont déduites du coût d'acquisition. ▪ Les subventions sont incluses dans le coût des stocks. ▪ Les gains et les pertes de change liés à l'acquisition de stocks peuvent être inclus dans le coût des stocks sous certaines conditions. 	<p>Eléments du coût d'acquisition Comparable à la NCT (ne cite pas les frais d'assurance) Les subventions ne sont pas incluses dans le coût des stocks.</p>
	<p>Principe Les stocks de produits sont évalués au coût de production.</p>	<p>Principe Comparable</p>
	<p>Elément du coût de production Le coût de production comprend le coût d'acquisition des matières consommées et une juste part des coûts directs et indirects de production (tels que mains d'œuvre, amortissement, frais d'entretien, frais de gestion et d'administration de la production) pouvant être raisonnablement rattachés à la production</p>	<p>Elément du coût de transformation Le coût de transformation comprend les coûts directement liés aux unités produites (tel que la main d'œuvre directe) ; ainsi que les frais généraux de production fixes et variables qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis.</p>
	<p>Clef de répartition pour les sous produits et les produits liés Lorsque les coûts de production ne sont pas identifiables séparément, ils sont répartis entre les produits sur une base rationnelle et cohérente. Cette répartition peut être basée sur la valeur de vente de chaque produit. Si les sous-produits sont non significatifs ils sont mesurés à la VRN et cette valeur est réduite du coût du produit principal.</p>	<p>Clef de répartition pour les sous produits et les produits liés Comparable</p>
	<p>Affectation des F.G fixes : imputation rationnelle L'affectation de F.G fixes de production aux coûts de transformation est fondée sur la capacité normale de production. Il est possible de retenir la capacité réelle de production si elle est proche de la capacité de production normale. Les frais généraux non affectés sont constatés en charges.</p>	<p>Affectation des F.G fixes : imputation rationnelle Comparable</p>
	<p>Affectation de FG variables de production Sont affectés à chaque unité produite sur la base de l'utilisation effective des installations de production.</p>	<p>Affectation de FG variables de production Comparable</p>
	<p>Les éléments exclus du coût de production</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les frais de distribution. ▪ Les coûts de gaspillage. ▪ Les frais d'administration. 	<p>Les éléments exclus du coût de production Comparable à la NCT, toutefois l'IAS 02 ajoute les coûts de stockage, à moins qu'ils ne soient nécessaires.</p>
	<p>Les charges d'emprunt peuvent être inclus dans le coût des stocks mais sous certaines conditions.</p>	<p>Les charges d'emprunt Comparable</p>
<p>Evaluation des stocks à l'inventaire pour apprécier s'il convient de déprécier les stocks - Principe</p>	<p>Comparable</p>	

Les stocks d'approvisionnements	<p>Evaluation de la VRN <i>Marchandises</i> : la valeur de marché. <i>Matières premières</i> : le coût de remplacement.</p> <p>Dépréciation des stocks Lorsque la VRN des stocks d'approvisionnement devient inférieure à leurs coûts et que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur VRN : on doit constater une dépréciation des stocks d'approvisionnement.</p> <p>Comptabilisation des pertes de valeur sur stock Toute dépréciation est constatée en charges soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par la constatation d'une provision pour dépréciation des stocks ▪ Par une réduction de valeur <p>Reprise d'une perte de valeur sur stock La provision constatée à la clôture de l'exercice doit être reprise automatiquement à l'ouverture de l'exercice suivant (dans la méthode de l'inventaire intermittent).</p>	<p>Evaluation de la VRN Comparable</p> <p>Dépréciation des stocks Comparable</p> <p>Comptabilisation des pertes de valeur sur stock Toute perte de valeur sur stock doit être comptabilisée en charges. La norme dispose que les pertes pour des contrats de ventes fermes et des contrats d'achats fermes sont comptabilisés selon IAS 37 provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.</p> <p>Reprise d'une perte de valeur sur stock Si la VRN a augmenté, on procède à une reprise du montant déprécié à hauteur de la valeur la plus faible du coût et de la VRN La reprise est constatée comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges.</p>
Les stocks de produits	<p>Evaluation de la VRN Valeur de marché</p> <p>Dépréciation des stocks de produits Lorsque la VRN devient inférieure au coût, on procède à une dépréciation.</p> <p>Comptabilisation de la dépréciation des stocks Toute dépréciation est constatée en charges soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par la constatation d'une provision pour dépréciation des produits finis. ▪ Par une constatation d'une réduction de valeur. <p>Reprise de la dépréciation des stocks de produits finis Les provisions pour dépréciation des stocks de produits finis doivent être reprises à l'ouverture de l'exercice suivant (dans la méthode de l'inventaire intermittent).</p>	<p>Evaluation de la VRN Les prix de vente généraux.</p> <p>Dépréciation des stocks de produits Comparable.</p> <p>Comptabilisation de la dépréciation des stocks Toute dépréciation est constatée en charges.</p> <p>Reprise de la dépréciation des stocks de produits finis Si la VRN a augmenté, on procède à une reprise du montant déprécié à hauteur de la valeur la plus faible du coût et de la VRN. La reprise est constatée comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges</p>
Comptabilisation des stocks	<p>On distingue deux méthodes de comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthode de l'inventaire permanent : Consiste à enregistrer tous les mouvements d'entrée et de sortie des stocks. ▪ Méthode de l'inventaire intermittent : Consiste à enregistrer tous les stocks initiaux en charges. A la date de l'inventaire on détermine les stocks finaux inscrits en ajustement des charges, le solde de la variation des stocks d'approvisionnements avec les achats constitue les achats consommés au cours de l'exercice. Les stocks de produits sont comptabilisés en produits : production stockée ou déstockage. 	<p>L'IAS 02 ne présente pas une technique de comptabilisation pour les stocks, toutefois elle dispose dans le § 31 que les stocks vendus doivent être passés en charges de l'exercice au cours duquel les produits correspondants sont comptabilisés. La pratique internationale consiste à utiliser la méthode de l'inventaire permanent.</p>

Comptabilisation des charges d'emprunt dans les stocks	<p>Quatre conditions doivent être réunies :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les stocks doivent avoir un cycle supérieur à 12 mois. ▪ Il est probable qu'ils donneront lieu à des avantages économiques futurs pour l'entreprise. ▪ Leur coût peut être mesuré de façon fiable. ▪ Elles correspondent à des charges évitables. <p>Sont exclus de la possibilité de capitalisation des charges d'emprunt, les stocks qui sont fabriqués de façon routinière ainsi que les produits finis fabriqués en large quantité de façon répétitive.</p> <p>Les charges d'emprunt incluses dans les stocks sont traitées comme un coût incorporable aux produits concernés.</p>	<p>Comparable</p> <p>Toutefois la règle des 12 mois est remplacée par la notion d'un cycle long.</p>
Les stocks de service	<p>Les coûts inclus dans le stock : main d'œuvre et les autres frais de personnel directement engagés pour la réalisation du service y compris le personnel d'encadrement et les frais généraux s'y rapportant.</p> <p>Les coûts exclus du stock : les frais de vente et les frais relatifs au personnel administratif général. Ils sont comptabilisés en charges.</p>	<p>Comparable</p>
Traitement des différences de change sur les stocks	<p>Selon la NCT 15, les fluctuations du cours de change n'ont pas d'incidences sur le coût historique des achats et des stocks sauf dans les deux cas suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les stocks sont présentés à la valeur de marché (dans le cas où le coût historique est supérieur à la valeur de marché) 2. Dans le cas d'une grave dévaluation de monnaie pour des stocks acquis récemment à condition que la valeur comptable des stocks incorporant la perte de change ne soit pas supérieure au moins élevée des deux montants suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le coût de remplacement des stocks concernés. ▪ Le montant recouvrable par le biais de l'utilisation ou de la vente de ces stocks. 	<p>Comparable</p>
Présentation des écarts et gaspillage sur coûts liés aux stocks et à la production.	<p>Selon la norme comptable générale la quote part des frais généraux non affectés aux coûts des ventes est présentée dans « les autres charges d'exploitation »</p> <p>De même pour les coûts de gaspillage.</p>	<p>Selon l'IAS 2 les frais généraux de production non affectés et les coûts de production des stocks d'un montant anormal sont inclus dans le coût des stocks consommés de l'exercice.</p>
Les informations à fournir	<p>Les états financiers doivent faire apparaître :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le coût d'origine, la provision pour dépréciation et la valeur comptable nette pour la totalité des stocks et par catégories de stocks si l'information est significative. 2. Le coût des stocks constatés en charges de l'exercice. 3. Les méthodes utilisées en matière de traitement des stocks incluant l'évaluation les éléments de coût, la valorisation et la comptabilisation des stocks. <p>Les changements de méthode de traitement des stocks qui ont un effet significatif sur le résultat doivent être indiqués.</p>	<p>Les états financiers doivent indiquer :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les méthodes comptables d'évaluation des stocks y compris la méthode de détermination du coût utilisé. 2. La valeur comptable totale des stocks et la valeur comptable par catégorie appropriée à l'entreprise. 3. La valeur comptable des stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation. 4. Le montant de toute reprise de dépréciation qui est comptabilisée en produits de l'exercice. 5. Les circonstances ou événements ayant conduit à la reprise de la dépréciation des stocks.

		<p>6. La valeur comptable des stocks donnés en nantissement de passifs.</p> <p>Lorsque le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode de LIFO, les états financiers doivent indiquer la différence entre le montant des stocks apparaissant au bilan et ;</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Soit le plus faible du montant obtenu selon la méthode FIFO et la valeur de réalisation nette.▪ Soit le plus faible du coût actuel à la date de clôture et de la valeur de réalisation nette. <p>Les états financiers doivent indiquer</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Soit le coût des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice.▪ Soit les coûts opérationnels, applicables aux produits comptabilisés en charges au cours de l'exercice, classés selon leur nature.
--	--	---